

Michel RICOUD  
Conseiller général du canton d'Orléans la Source  
Marie-Denise NGANGA et Dominique LEBRUN  
Conseillers municipaux d'Orléans

Orléans, le 4 mai 2008

Madame Roselyne BACHELOT - NARQUIN  
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports  
8, avenue de Ségur  
75700-Paris

Objet: situation  
Monsieur Eric TAILLANDIER  
Les Vieilles Tuiles  
Route d'Orléans  
45510-Tigy

Madame la Ministre,

Elus d'Orléans, nous tenons à attirer votre plus grande attention sur la situation difficile rencontrée par Monsieur Eric TAILLANDIER, atteint de la maladie de Buerger et qui est dans l'attente d'un diagnostic sur une maladie d'ordre rhumatologique. Son état de santé oblige l'intéressé à suivre un traitement très lourd.

Monsieur TAILLANDIER a entamé une grève de la faim le 13 avril dernier pour interpeller les pouvoirs publics sur ce qu'il vit et ce que vivent au quotidien des personnes malades, des handicapés, des retraités et des familles confrontées à la précarité. Cette acte n'est pas anodin car, entamer une grève de la faim quand on est frappé par la maladie comme l'est Monsieur TAILLANDIER, représente un acte de courage, d'alerte vis-à-vis du gouvernement, de désespoir certes, mais aussi d'espoir afin que l'on entende et surtout que l'on écoute les plus fragiles de nos concitoyens.

Monsieur TAILLANDIER a écrit à tous les députés de notre pays. Il a rendu public son action qui a été relayée par les médias locaux (France 3 Centre, La République du Centre, France Bleu Orléans, etc...). Nous avons manifesté ensemble à Orléans.

Nous qui sommes des élus d'Orléans et du Loiret, nous soutenons l'action courageuse de Monsieur TAILLANDIER qui se retrouve dans une situation sociale catastrophique. Nous vous joignons la copie du communiqué rendu public le 27 avril 2008, jour où il a décidé de suspendre sa grève de la faim. Ce communiqué explique clairement les raisons de sa lutte courageuse.

Michel RICOUD  
84 rue de la Bécasse  
45100 Orléans la Source

Tél : 02 38 63 00 69  
Mail : michel@ricoud.com

En conséquence, nous vous demandons de prendre en considération l'action de l'intéressé que nous soutenons, et souhaitons vivement que des réponses concrètes soient apportées à celui-ci. Nous vous signalons que Monsieur TAILLANDIER, en cas d'absence de réponse, reprendra sa grève de la faim en juin prochain.

Espérant vous lire très prochainement, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Michel RICOUD  
Conseiller Général

Marie-Denise NGANGA  
Conseillère Municipale

Dominique LEBRUN  
Conseiller Municipal

Copies : Mesdames et Messieurs les Parlementaires du Loiret  
Monsieur le Préfet du Loiret  
Monsieur le Président de la République  
Monsieur le Premier Ministre